RÉUSSIR VOS MISSIONS DE RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES AU SEIN D'UNE COLLECTIVITÉ

Nouveau poste, nouvelles responsabilités

1 JOUR, 7 HEURES

GOUVERNANCE LOCALE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CODE : GJU01

Objectifs de la formation

Décrypter l'organisation au sein de des collectivités territoriales

Définir les missions et les responsabilités du responsable des affaires juridiques au sein de la collectivité

Appréhender les risques juridiques liés à métier du responsable juridique

S'approprier la méthodologie pour effectuer une veille juridique efficace

Intégrer les outils permettant d'adapter l'organisation du service juridique aux enjeux de la collectivité

Parmi nos formateurs

- DE FROMENT Bernard
  Avocat spécialisé en droit public,
  PUBLICA-AVOCATS

Public concernés

- Directeur Général des Services ; Directeur Général Adjoint ; Directeur des Affaires Juridiques ; Responsable et cadre chargé des affaires juridiques et/ou de la commande publique ; Juriste territorial

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions en virtuel : 625,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions Paris : 684,00 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions en virtuel : 805,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions Paris : 864,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

Le Responsable des Affaires Juridiques joue un rôle clé dans l'administration publique et la gestion des collectivités. Cette fonction exige une connaissance approfondie du droit public, des compétences en gestion des contentieux, ainsi qu'une capacité à s'adapter à un environnement juridique complexe et

changeant.

Dans cette formation, vous explorerez en détail les missions importantes du Responsable des Affaires Juridiques et l'impact majeur de ce rôle sur les décisions, la protection de l'intérêt public et le respect des lois. Vous vous doterez alors d'outils, de compétences et de connaissances nécessaires pour bien réussir dans cette fonction exigeante et gratifiante.

Décrypter l'organisation au sein de des collectivités territoriales

- Appréhender l'organisation et fonctionnement des collectivités territoriales
- Cerner les évolutions de l'environnement institutionnel, socio-économique, technologique
- Panorama de textes constituant le cadre général de mise en œuvre des politiques publiques
- S'approprier les règles de la commande publique durable et des procédures contentieuses

---

ATELIER Quiz : les stagiaires répondent à un panel de questions pour évaluer leurs connaissances sur le mode opératoire des collectivités territoriales

---

Quel est le périmètre et les missions du responsable des affaires juridiques au sein de la collectivité

- Définir la fonction, le rôle du responsable des affaires juridiques au sein de la collectivité
- Quels sont les enjeux et le périmètre du poste ?
- Appréhender la relation du service juridique avec : la direction générale, les élus, les autres services de la collectivité, les partenaires publics/privé
- Quels sont les outils à disposition pour piloter le service juridique : suivi de l'activité et suivi budgétaire du service ?

ATELIER Décryptage d'une fiche de poste de responsable juridique

---

ATELIER Retour d'expérience sur les missions actuelles des stagiaires

---

Appréhender les risques juridiques liés à métier du responsable juridique

- Prendre en compte les démarches de cartographie des risques et les adapter du monde du privé vers le monde public
- Identifier les risques dans l'ensemble de sa collectivité
- Évaluer les niveaux de risque pour établir des priorités
- Mettre en place des mesures de contrôle et des plans d'action
- Programmer des alertes et des rappels
- Analyser et communiquer sur la gestion du risque juridique
- Créer des rapports de suivi des risques et les partager

ATELIER Un cas concret est présenté par le formateur, les stagiaires élaborent une cartographie des risques et de proposer un plan d'action approprié

Introduction aux outils de recherche juridique

- Mettre en place une stratégie de veille juridique
- Quelles sont les sources d'informations fiables
- Collecter les informations : créer des alertes
- Trier, traiter et analyser les informations collectées

- Partager les résultats de votre veille
- Comment bien utiliser les outils de formalisation de schémas de procédure, de diagrammes de solutions, de tableaux
- Présentation de solutions classiques de présentation des notes selon les destinataires

ATELIER **Les stagiaires sont amenés à effectuer une veille juridique et la partager avec le groupe**

Adapter l'organisation du service juridique aux enjeux de la collectivité

- Calibrer les domaines d'intervention et de compétences du service des affaires juridique à la situation de la collectivité
- Explorer les différentes méthodes d'organisation du service juridique
- Organiser l'activité et adapter le travail quotidien du service juridique en fonction des enjeux politiques, de l'importance des risques juridiques encourus, de la complexité des dossiers
- Les apports du travail en réseau avec les acteurs locaux : interne et/ou externe
- Organiser la collaboration avec les autres services juridiques de collectivités ou structures publiques partenaires

ATELIER **Réflexion collective sur comment adapter le mode fonctionnement de son service dans le cadre d'une mutualisation**

Comment valoriser et faire évoluer son service

- Établir un état des domaines d'interventions à développer
- Examiner les priorités du service juridique
- Identifier les pistes pour faire évoluer son service en tenant compte des orientations de la collectivité

ATELIER **Elaboration d'une feuille de route de l'évolution de son service**

Evaluation des acquis de la formation

Dates

Classe virtuelle	Paris
13/10/2025	13/10/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-

évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.